

L'explication institutionnelle de la malédiction des ressources naturelles

Depuis les travaux précurseurs de Gelb, Auty et Sachs et Warner, on emploie l'expression de « Malédiction des Ressources Naturelles » pour désigner les mauvaises performances des pays riches en ressources naturelles. En 1995, Sachs et Warner mettent en évidence l'existence d'une relation négative statistiquement significative entre la part des exportations primaires dans le produit intérieur brut ou dans les exportations totales et le taux de croissance. Depuis, de nombreux travaux théoriques et empiriques ont cherché à comprendre comment une « bénédiction » (les revenus pétroliers) peut se transformer en « malédiction ». Les économistes ont fini par soupçonner que les facteurs économiques n'étaient pas les seuls en cause dans la malédiction des ressources naturelles et que la politique gouvernementale au sens large du terme pouvait bien s'avérer une variable à considérer (Woolcock, 1998). La littérature sur ce dernier canal est particulièrement abondante.

Neary et Van Wijnbergen (1986) avancent ce qui suit:

« In so far as one general conclusion can be drawn [from our collection of empirical studies] it is that a country's economic performance following a resource boom depends to a considerable extent on the policies followed by its government... ».

Depuis la décolonisation, la plupart des pays ont pu s'engager dans un développement fondé sur l'exportation, la transformation et l'extraction de leurs ressources naturelles. Sachs et Warner (2001) soulignent que la majorité des pays riches en ressources naturelles sont stagnés dans leur croissance économique depuis le début des années 1970. Sala-i-Martin et Subramanian (2003) utilisent une stratégie empirique en deux étapes pour démontrer que les ressources naturelles ont des effets négatifs forts et robustes sur la croissance à long terme, mais seulement de manière indirecte, à travers leur effet préjudiciable sur les institutions politiques et sociales⁵¹. Une fois que les institutions sont prises en compte dans les régressions de croissance, les ressources naturelles ont peu d'effets négatifs résiduels ou ont même des effets bénéfiques. Mais cette conclusion est contestée par Alexeev et Conrad (2009), qui affirment que les coefficients négatifs statistiquement significatifs de la richesse en ressources

⁵¹ Pour la période 1970-1998, ils effectuent une régression de croissance incluant la qualité des institutions et l'abondance des ressources naturelles dans la série de variables explicatives. Ils utilisent, pour les institutions, des variables instrumentales qui n'affectent pas la croissance entre 1970 et 1998 – à savoir le taux de mortalité des colons, comme dans Acemoglu *et al.* (2001), et la fraction de la population parlant l'anglais et d'autres langues européennes, comme dans Hall et Jones (1999). Les résultats de la régression de première étape permettent de vérifier l'effet indirect des ressources naturelles sur la croissance à travers leur incidence sur la qualité des institutions.

(pétrole) dans les régressions de la qualité institutionnelle présentées dans Sala-i-Martin et Subramanian (2003) résultent en grande partie du lien positif entre le PIB et le pétrole, plutôt que d'une influence négative importante de la dotation en pétrole sur les institutions. (Acemoglu et al. (2001) et Rodrik et al. (2004)), considèrent que les institutions, étaient un déterminant essentiel de la croissance et du développement La prépondérance des ressources naturelles exercera donc un effet indirect sur la croissance économique à travers les institutions au de la de tout effet direct à travers la désindustrialisation. Elle peut entraver la croissance en présence d'institutions faibles (mécanisme de recherche de rente), ou bien elle peut contribuer elle-même à l'affaiblissement des institutions.

1. La version « politique » de la malédiction des ressources naturelles

1.1.Définition des institutions:

Pour certains auteurs, l'abondance des Ressources Naturelles serait un phénomène purement institutionnel. L'identification de la qualité des institutions comme une des variables clés de la croissance économique s'appuie essentiellement sur les travaux de North (1991).

(North, 1990, p3) : Les institutions sont les règles du jeu dans une société ou, plus formellement, les contraintes humaines qui façonnent l'interaction humaine.

(North, 1994, p3) : Les institutions sont les contraintes que les êtres humains imposent à l'interaction humaine.⁵².

(Rodrik et Subramanian, 2003, p2) distinguent différents types d'institutions : celles qui règlementent les marchés, tels que les organismes de réglementation des télécommunications, des transports et de services financiers, celles qui stabilisent les marchés (les banques centrales, les politiques de change) et enfin, celles qui légitiment les marchés à travers les organismes de redistribution (systèmes de retraites, chômage).

(Acemoglu, 2008, p2) Les institutions peuvent différer entre les sociétés en raison de leurs méthodes formelles de prise de décision collective (démocratie contre dictature) ou en raison de leurs institutions économiques (sécurité des droits de propriété, barrières à l'entrée, contrats disponibles pour les hommes d'affaires). Ils peuvent également différer parce qu'un ensemble donné d'institutions formelles sont censées fonctionner différemment.

Glaeser et al, 2004, p7) considèrent que les mesures institutionnelles doivent répondre à deux critères afin de correspondre à la définition de North (1994). Elles doivent refléter la

⁵² « ... the humanly devised constraints that structure human interaction. They are made up of formal constraints, informal constraints and their enforcement characteristics. Together they define the incentive structure of societies and especially economies».

notion de contraintes sur le comportement des agents et le caractère stable et permanent des institutions. Ils considèrent que les mesures utilisées empiriquement sont trop volatiles. Elles reflètent bien plus un choix de politiques publiques que des contraintes ou encore des « règles du jeu ». Le choix politique apparaît bien plus comme un produit institutionnel que comme une contrainte. Les récents travaux en économie politique (Persson (2005) ; Persson et Tabellini (2005)) démontrent l'importance des caractéristiques constitutionnelles (système présidentiel, parlementaire...) sur les politiques structurelles qui elles-mêmes vont induire une croissance plus importante. La notion de politique structurelle est équivalente à la définition des institutions, donnée par Acemoglu et al (2001).

1.2.L'abondance en ressources naturelles et qualité institutionnelle:

Lorsque les agents passent d'une activité économique génératrice de profits à une activité de recherche de rente, cela a des effets négatifs qui se renforcent d'eux-mêmes et annulent le revenu additionnel tiré des ressources naturelles, réduisant ainsi le bien-être social⁵³. Dans leur étude empirique novatrice, Sachs et Warner (1995) font valoir que les économies riches en ressources naturelles enregistrent généralement une croissance plus lente. Ils ont constaté que, dans les pays où le ratio des exportations de ressources naturelles au PIB était élevé en 1970, la croissance annuelle moyenne du PIB réel est restée faible pendant les deux décennies suivantes⁵⁴. Cette corrélation négative reste forte après la prise en compte d'autres déterminants classiques de la croissance, comme la qualité des institutions (Torvik (2009)). Subramanian et Sala-I-Martin (2003) montrent que, lorsque l'on contrôle pour la qualité institutionnelle, les ressources naturelles n'ont plus d'effet négatif direct sur la croissance. Mehlum, Moene et Torvik (2006) montrent que si la qualité des institutions est favorable aux activités productives, les ressources naturelles favorisent la croissance. Cependant, la présence d'institutions de bonne qualité contribue à transformer les ressources naturelles en malédiction. Si la qualité des institutions est supérieure à un certain seuil, l'effet négatif du capital naturel est totalement neutralisé (Norvège Etats-Unis, Australie,). Certaines études vérifient l'hypothèse selon laquelle l'abondance des ressources influe négativement sur la croissance économique en présence d'institutions défavorables à la croissance, en incluant

⁵³ En revanche, quand il y a plus de concurrence politique, le gouvernement, désireux de conserver le pouvoir, peut être obligé de dépenser davantage pour fournir des biens publics et promouvoir la croissance. Bhattacharya et Hodler (2009) formulent une idée analogue en disant que la relation entre l'abondance des ressources naturelles et la corruption dépend de la qualité des institutions démocratiques : cette relation n'est positive que dans les pays ayant un faible indice démocratique.

⁵⁴ Il y a un problème potentiel d'endogénéité lié à la causalité inverse entre la croissance économique et la dotation en ressources. D'après Sachs et Warner (1995), la relation résiste à l'introduction d'une autre mesure de l'abondance des ressources naturelles – la superficie des terres arables rapportée à la population – qui est relativement moins endogène que le ratio des exportations de ressources naturelles au PIB.

des effets d'interaction entre l'abondance des ressources et la qualité des institutions. Mehlum et al (2006) constatent une interaction positive et significative, qui donne à penser que dans les pays où les institutions sont de qualité suffisante, il n'y a pas de malédiction des ressources naturelles. Ce résultat a été contesté, lui aussi, par Alexeev et Conrad (2009), qui affirment que l'abondance des ressources n'a pas d'effet négatif indirect sur la qualité des institutions lorsqu'on prend comme variable dépendante le PIB par habitant plutôt que le taux de croissance moyen sur une période donnée.⁵⁵, tandis que les pays dont les institutions sont faibles et qui auraient été pauvres en l'absence d'abondantes ressources naturelles tirent des avantages relativement importants de leurs richesses naturelles.

D'autres approches basées sur l'économie politique ont été présentées pour expliquer la malédiction des ressources naturelles. Ainsi, (Gylfason, 2001, p850) a montré que l'abondance des ressources naturelles tend à dépouiller les autres formes de capital à savoir le capital social, le capital humain et le capital physique. Ce dernier fait référence au rôle des institutions et leur qualité dans la gestion des ressources naturelles. Dans ce cadre, la qualité des institutions incline à empêcher l'appropriation illicite des revenus provenant des ressources naturelles et promouvoir des bonnes politiques capables d'amortir les effets indésirables de la volatilité des prix des ressources naturelles (Arezki et Gylfason, 2012, p19). Un boom des ressources naturelles peut contribuer à l'affaiblissement des institutions en favorisant la recherche de rente. Du côté de la demande, les agents sont incités à rechercher une rente pour s'approprier une partie du revenu des ressources disponible au sein de l'économie (Tornell et Lane, 1999, p23). Du côté de l'offre, un boom des ressources naturelles peut favoriser la corruption parmi les bureaucrates et les responsables politiques qui repartissent la rente tirée de l'exploitation et de l'exportation des ressources naturelles.

Parmi les nombreux travaux sur les relations entre les ressources naturelles et la qualité des institutions, il faut citer celui de Brunnschweiler (2008) qui montre que les ressources naturelles ne semblent pas avoir d'effet négatif sur la qualité institutionnelle. Le résultat inverse est même mis en évidence mais il est assez peu robuste aux différentes spécifications économétriques utilisées et à l'inclusion de variables explicatives additionnelles (notamment le niveau de revenu).

⁵⁵ Les auteurs expliquent qu'ils ont pris en compte le niveau du PIB par habitant, plutôt que son taux de croissance, parce que, si un pays a un PIB par habitant plus élevé qu'un autre, il doit avoir enregistré, sur le long terme, une croissance plus rapide que l'autre pays.

2. La version « institutionnelle » de la malédiction des ressources naturelles :

Les analyses économiques de la malédiction des ressources naturelles se concentrent sur la croissance économique comme le principal indicateur. La littérature politique de la malédiction vient étendre l'analyse à des indicateurs autres que la croissance économique. Envisageons quels sont les mécanismes reliant la richesse naturelle et qualité institutionnelle.

2.1. Le rôle de l'héritage colonial :

L'histoire, la topographie et la géographie jouent un rôle décisif dans la mise en place des institutions. (Acemoglu, Johnson et Robinson 2001, p1370) indique que, Il y avait différents types de politiques de colonisation qui ont créé différents ensembles d'institutions. À un extrême, les puissances européennes ont créé des «états d'extraction», illustrés par la colonisation belge du Congo. Ces institutions n'introduisaient pas beaucoup de protection pour la propriété privée et elles n'offraient pas de contrepoids à l'expropriation gouvernementale. En fait, le but principal de l'état extractif était de transférer autant de ressources de la colonie au colonisateur. Celles-ci définies par un pouvoir autoritaire, par la concentration de la propriété et par une absence d'efficacité administrative. Si la mortalité a été faible, des colonies de peuplement dotées de bonnes institutions ont été mises en place. La combinaison, de la topographie, d'une abondante dotation naturelle et du climat a conduit à la mise en place d'institutions de mauvaise qualité qui ont tendance à perdurer dans le temps et cela même s'il faut se garder de toute généralisation.

2.2. La recherche de rentes :

Les modèles de « rent-seeking » supposent que la rente naturelle est facilement appropriable par une élite. Selon Gelb (1988) et Auty (2001), la combinaison d'une abondante dotation naturelle, de droits de propriété mal définis et d'imperfections de marché pousse les agents à préférer les activités de prédation aux activités productives. Les modèles développés par Lane et Tornell (1999) et Torvik (2002) viennent étayer cette idée. En effet, dans l'arbitrage entre production et prédation, la présence de ressources naturelles et une augmentation de leurs cours fait pencher la balance en faveur de la prédation. La dotation naturelle a sans doute un impact non linéaire sur les activités de prédation. Par conséquent, Ross (2001) met en évidence un impact négatif des exportations primaires sur les institutions mais celui-ci tend à diminuer avec le temps depuis lequel le pays exporte des minerais et le niveau de revenu avec.

Cette concurrence pour la rente peut favoriser la concentration du pouvoir aux mains d'une élite ou inaugurer sur des conflits civils. Il peut y avoir « rent-seeking » pour l'accès

aux rentes générées par les contingentements et les quotas d'importations ou pour la création de nombreux transferts. Cette «course à la rente » provoque une concurrence accrue entre les groupes de pression : c'est le «voracity effect » de Lane et Tornell selon lequel une hausse du cours des matières premières « choc » se traduit par accroitraient plus que proportionnelle de la redistribution. Cet effet est d'autant plus important que le pays se caractérise par une forte fragmentation ethnico-linguistique (Hodler, 2005). Ces comportements ne favorisent jamais l'apparition de « bonnes institutions » (favorisant les activités productives et réduisant les coûts de transaction).

2.3. L'essor de la corruption :

Selon le classement annuelle établi par l'ONG Transparency International, les pays richement dotés en ressources naturelles (Afrique Centrale, Asie) figurent parmi les pays les plus corrompus. L'exploitation des ressources naturelle nécessite l'obtention d'autorisations ce qui peut pousser les agents à recourir à la corruption. Les différents groupes de pression peuvent également utiliser leurs fonds pour obtenir des mesures protectionnistes ou de nouveaux transferts. Grâce à la rente, les dirigeants en place peuvent acheter des soutiens afin d'assurer la paix sociale et favoriser leurs intérêts personnels ou de rester au pouvoir. La corruption est généralement associée à une faible efficacité des bureaucraties et à des décisions arbitraires ce qui ne favorise pas les bonnes institutions qui doivent assurer une égalité de traitement devant la loi. Papyrakis et Gerlagh (2004) valident le canal de la corruption, Kronenberg (2004) montre que dans les anciens pays de l'Est, la corruption des bureaucraties décrit l'essentiel des mauvaises performances économiques de ces pays mais celle-ci n'est pas liée uniquement aux ressources naturelles, l'héritage soviétique joue un rôle. Selon (Leite et Weidmann, 1999, p8), l'impact des ressources naturelles sur la corruption est probablement non linéaire et ça dépend du type de ressources naturelles, les ressources concentrées comme (pétrole, minerais) étant plus propices à la corruption que les produits agricolesou la nourriture (Sala-I-Martin et Subramanian, 2003).

Tableau (2-2): Classement de certains pays riches en ressources par le degré de corruption

Classement des pays selon le degré de corruption	pays	Indice de perception de la corruption
05	Norvège	87
22	Qatar	71
23	Émirats arabes unis	70
28	Botswana	63
48	Arabie Saoudia	52
54	Malaysia	50
55	Kuwait	49
56	Ghana	47
76	Zambie	38
88	Indonésie	36
88	Algérie	36
95	Mali	35
95	Mexique	35
99	Gabon	34
107	Côte d'Ivoire	32
112	Mauritanie	31
119	Russie	29
145	République d'Afrique Central	24
146	République du Congo	23
147	Tchad	22
161	Libye	16
161	Iraq	16
163	Angola	15
165	Soudan	12

Source : Transparency International, 2015

2.4. Les conflits civils :

La pire manifestation de la malédiction des ressources est le déclenchement, ou la poursuite, d'un conflit civil. Deux facteurs sont souvent cités pour expliquer comment les ressources naturelles peuvent causer des conflits : le « pillage » (ou la « prédation ») et le « mécontentement » (Collier et Hoeffler, 2004; Ross, 2004). Les conflits perturbent le fonctionnement des institutions, des initiatives et des mécanismes de coordination politique de l'Etat, ouvrant la voie à la mauvaise gestion, au manque d'investissements, à l'illégalité et à l'effondrement des pratiques respectueuses de l'environnement. L'Algérie était sujette à la violence avant même la découverte du pétrole, d'abord pour son indépendance de la France (1954-1962), puis pendant la majeure partie des années 90 à cause des affrontements violents entre les groupes islamistes et l'Etat. Bellin (2004) soutient que, au milieu de la guerre civile qui a ravagé l'économie du pays, les revenus des ressources naturelles ont fourni un soutien financier à l'armée. Le Soudan a subi une guerre civile brutale qui a éclaté entre le Nord et le Sud en 1983. De plus, on a souvent prétendu que le manque de transparence dans le partage des richesses et la gestion insoutenable des ressources étaient souvent des facteurs de violence avant la sécession du Sud Soudan. Enfin, la Syrie et le Yémen connaissent des conflits armés depuis 2011. En ce qui concerne le canal de répression, les gouvernements ont tendance à recourir à l'appareil de sécurité pour contenir toute opposition réelle, comme en témoigne la réaction de 2011 aux manifestations pro-démocratiques qui ont pris Oman Et Bahreïn. De façon plus générale, certaines économies riches en ressources (comme l'Oman et dans une moindre mesure le Koweït, l'Arabie Saoudite et Bahreïn) dépendent entre 7 et 12% du PIB pour les forces de police militaires et de sécurité.

En même temps, les objectifs militaires priment sur les investissements dans les infrastructures publiques et les services essentiels. Selon Jean et Rufin (1996) et Collier et Hoeffler (2004), l'abondance de richesse naturelle est un facteur explicatif pertinent des conflits civils. Ross (2003) recense quatre hypothèses liant ressources naturelles et conflits civils. Tout d'abord, les ressources naturelles génèrent de la frustration parmi les populations locales à cause des procédures d'expropriation et de l'injuste répartition de la rente. Ensuite, les ressources permettent de financer les activités des rebelles par la vente directe, l'octroi de droits futurs d'exploitation et l'extorsion de fonds. De plus, la présence de ressources naturelles peut inciter la région dans laquelle elles se trouvent à faire sécession à l'égard du gouvernement central. Enfin, la dotation naturelle nuit à la qualité institutionnelle ce qui rend

les bureaucraties moins aptes à régler les conflits sociaux et moins responsables devant les citoyens.

Pour Collier et Hoeffler (2000), la présence de ressources naturelles augmente le risque de conflits armés, la dépendance en ressources naturelles affecte positivement l'occurrence et la durée des conflits, dans les pays à croissance économique et à revenu par habitant faibles. Les auteurs expliquent cette régularité par la disponibilité des financements des différents groupes. Ces financements sont tirés par l'exploitation des ressources naturelles ainsi que par la perspective que la plus grande part reviendra au vainqueur. En effet, les conflits armés sont coûteux, dès lors comme pour toute action économique, ils ne sont entrepris que sous certaines conditions notamment l'amélioration du bien-être des protagonistes. Seulement, les groupes qui prennent les armes ne sont pas motivés par l'intérêt général d'atténuer la souffrance du plus grand nombre. Ils sont plutôt intéressés par la recherche de gains privés. La disponibilité des ressources naturelles matérialise les gains espérés et fournit, à ces groupes, les moyens pour entretenir le conflit armé. Collier et Hoeffler (2000) n'appliquent pas leur raisonnement à une ressource naturelle spécifique. Cependant, Fearon et Latin (2003) soutiennent que les pays pétroliers seraient plus enclins aux conflits armés en comparaison avec des pays dépendants des autres ressources naturelles ou non dépendants en ressources naturelles. Pour les auteurs, ce n'est pas tant le caractère rentable du contrôle des ressources naturelles qui fait la guerre. C'est plutôt l'affaiblissement de la structure de l'Etat. Les études centrées sur la durée des conflits ne font pas non plus l'unanimité. Doyle et Sambanis (2000) montrent qu'il est plus difficile de mettre fin à une guerre civile lorsqu'elle survient dans un pays qui dépend des exportations de produits primaires. En revanche, Collier et al. (2004) montrent que les produits primaires n'ont aucune influence sur la durée des conflits.

Les ressources naturelles qui se trouvent dans des zones de conflits civils sont dirigées vers les marchés mondiaux, dont la plus grande part est localisée dans les pays du Nord. À titre d'exemple, la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) en 2008 recense au sein des 22 principaux exportateurs de pétrole, 6 pays africains, parmi lesquels l'Algérie, l'Angola, le Congo, le Gabon, le Nigeria et le Soudan⁵⁶.

⁵⁶ Parmi ces six pays trois ont connu un conflit civil armé provoqué, ou entretenu, par d'abondantes ressources naturelles, en particulier les diamants et le pétrole.

Tableau (2-3) : Conflits civils alimentés par les ressources naturelles

pays	durée de conflits	ressources naturelles
Afghanistan	1978-2002	Pierres précieuses, bois, opium
Angola	1975-2002	Pétrole, diamants
Birmanie	1949	Bois, étain, pierres précieuses, opium
Cambodge	1978-1997	Bois, pierres précieuses
Colombie	1984	Pétrole, or, coca, bois, émeraudes
République démocratique du Congo	1996-1998, 1998-2003, 2003-2008	Cuivre, coton, diamants, or, cobalt, bois, étain
République du Congo	1997	Pétrole
Côte d'Ivoire	2002-2007	Diamants, cacao, coton
Indonésie – Aceh	1975-2006	Bois, gaz naturel
Indonésie – Papouasie occ.	1969	Cuivre, or, bois
Libéria	1989-2003	Bois, diamants, fer, huile de palme, cacao, café, caoutchouc, or
PNG – Bougainville	1989-1998	Cuivre, or
Pérou	1980-1995	Coca
Sénégal – Casamance	1982	Bois, noix de cajou
Sierra Leone	1991-2000	Diamants, cacao, café
Somalie	1991	Poisson, charbon de bois
Soudan	1983-2005	Pétrole

Source : P. Collier et I. Bannon, (2003), P18.

En outre, comme l'expliquent Deacon et Mueller (2004), les pays qui ont des ressources concentrées en abondance auront tendance à établir des structures de gouvernance fondées sur la centralisation du pouvoir pour contrôler ces ressources, et leur histoire sera jalonnée de luttes pour conserver ce contrôle.⁵⁷ De Soysa (2002) et Fearon et Laitin (2003) estiment que le lien entre l'abondance des ressources et une plus grande probabilité de conflit n'existe que dans le cas du pétrole, c'est l'augmentation des prix qui avait intensifié le conflit dans les régions où il y avait des puits de pétrole productifs ou des oléoducs.

⁵⁷ Dans la mesure où elles provoquent une recherche de rente, les ressources concentrées contribuent aussi, généralement, à l'affaiblissement des institutions (et, partant, de la croissance), en plus de leur effet sur la probabilité d'un conflit, comme le confirme la littérature empirique. Par exemple, Isham *et al.* (2003) montrent que la prépondérance des ressources naturelles concentrées et des cultures de plantation destinées à l'exportation est étroitement liée à la faiblesse des institutions publiques et des indicateurs de gouvernance qui réduit elle-même la capacité de réaction aux chocs et freine, à terme, la croissance économique – à la différence de ressources naturelles plus diffuses comme les produits agricoles. Il semble donc que c'est le type de ressources naturelles exportées qui fait de ces ressources une malédiction ou une bénédiction (pour une étude basée sur un modèle économétrique utilisant des données de panel, voir Murshed (2004)).

Enfin, Les conflits civils nuisent à la qualité institutionnelle via l'absence de contrôle de l'Etat sur une partie du territoire national, via l'instauration de régimes d'exception et via l'absence de consensus dans la prise de décisions.

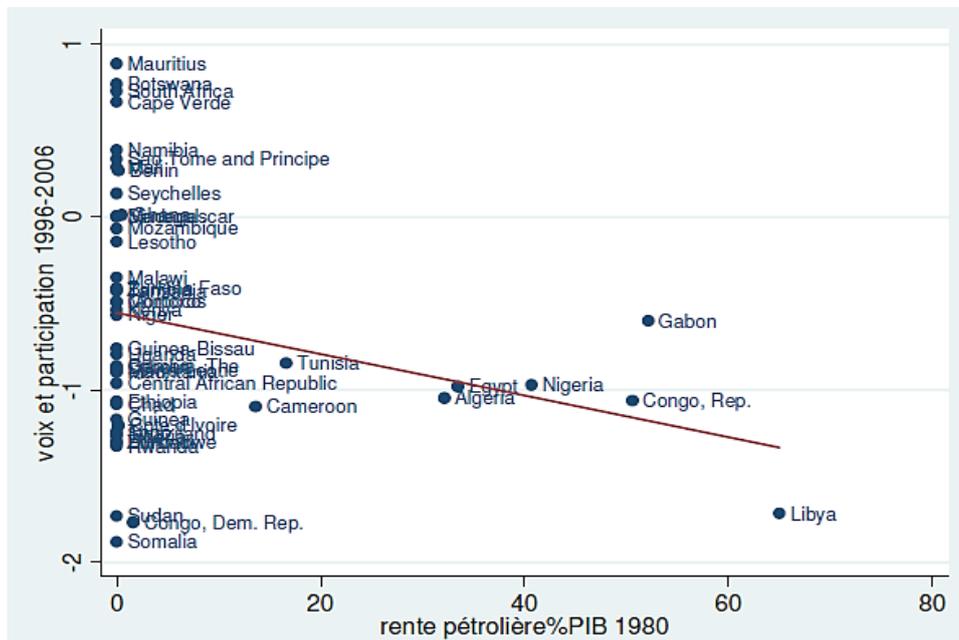
2.5. Institutions et gouvernance :

L'un des effets pervers des dépenses publiques issues des ressources naturelles peut être la tendance à stimuler la recherche de rente et à saper la responsabilisation de l'État (Tornell et Lane, 1999 ; Baland et François, 2000). Selon (Acemoglu et al, 2004), ces recettes graissent les rouages des dictatures. Ainsi, en l'absence de «bonnes institutions», il serait logique que les niveaux de contestation politique, de contraintes sur l'exécutif et de droits politiques et civiques soient relativement bas. On peut y voir en effet l'un des mécanismes d'érosion de la qualité institutionnelle (Fosu et Gyapong, 2010, p6).

Les pays qui disposent d'une abondante dotation naturelle se caractérisent généralement par des gouvernements autoritaires. Ainsi, Ross (2001) montre que les Etats pétroliers sont en moyenne moins démocratiques que les autres pays. Dans le cas des pays africains, ce résultat est illustré sur la figure (2-7) où l'on observe une corrélation négative entre participation démocratique et dépendance pétrolière. Wantchekon (2002) obtient des résultats allant dans le même sens.

Collier (2005) montre que la démocratie favorise la croissance sauf dans les pays où les rentes naturelles sont importantes. La rente semble « miner » les bénéfices économiques de la démocratie sauf s'il existe des contrepouvoirs suffisamment nombreux et forts (ce qui est rare dans les pays en développement). On voit alors apparaître des autocraties paternalistes et/ou prédatrices (Eifert, Gelb et Tallroth, 2003) que l'on peut caractériser en utilisant les travaux de Ross (2001). Ce sont des économies rentières qui achètent la paix sociale grâce à la rente (effet de rente) en versant des transferts aux différents groupes sociaux, en réalisant des dépenses publiques à des fins purement politiques et en diminuant au maximum la fiscalité sur les personnes et les entreprises.

Figure (2-7) : Participation démocratique et dépendance pétrolière



Source: FMI, Statistiques financières internationales.

En outre, les études s'articulent autour de la dépendance en pétrole. Ross (2001), explique ce résultat par le mécanisme de l'état rentier qui caractérise les pays pétroliers. Ce mécanisme repose principalement sur l'effet imposition. Dans un Etat rentier, avec le temps, les revenus pétroliers diminuent la dépendance envers les impôts non liés au pétrole. Ils finissent même éventuellement par remplacer les systèmes fiscaux préexistants. Ceci libère les gouvernements des états producteurs des exigences des citoyens pour la transparence fiscale et la responsabilité politique qui viennent en contrepartie du droit des gouvernements de taxer la population (Ngodi, 2005). Mais, le seul argument de l'imposition peut ne pas suffire. Dans certains cas, il faut également procéder à une politique de dépenses publiques plus généreuse : c'est l'effet dépense. Cette politique de dépenses vise à s'adjuger des soutiens au sein des groupes les plus influents de la population. Elle permet, par conséquent, de réduire les pressions sur le gouvernement en faveur de l'émergence et de la consolidation de la démocratie.

Toutefois, la bonne gouvernance a des limites. Elle permet la croissance économique, mais seulement sous un seuil de 10%. Elle peut aider le pays à tirer profit des opportunités économiques existantes, mais ne peut pas en créer des nouvelles. Au-delà de ce seuil, les considérations externes comme le cours des exportations sont plus décisives que les politiques

internes. Mais dans le cas inverse, une mauvaise gouvernance peut hypothéquer toute perspective de croissance, même en présence d'éléments externes favorables (Collier, 2007).

L'Algérie se caractérise par un environnement institutionnel très faible. Dans un tel environnement, les comportements rentiers sont favorisés, le pouvoir des élites est illimité et l'égalité des chances est écartée, d'où le faible niveau du revenu par tête. Avec l'importance de leur rente pétrolière, l'Algérie devrait avoir un niveau de développement plus élevé, dans ce cas, nous serons tentés de dire que la rente pétrolière contribue à leur déclin économique, confirmant ainsi, le consensus qui s'est établi sur la malédiction des ressources naturelles.

2.6.Efficacité publique et politiques économiques :

La présence de ressources naturelles abondantes dissuaderait les gouvernements de mettre en place des institutions budgétaires efficaces et, en particulier un système fiscal solide (Ross, 2001 ; Collier, 2006). En effet, les revenus pétroliers constituent une manne bien plus importante et bien plus facile à collecter que les impôts sur les personnes ou les entreprises. L'utilisation de ces recettes peut se faire de façon discrétionnaire car elles suscitent généralement moins de contrôle de la part des citoyens que les revenus issus de la taxation. En effet, le contrôle des citoyens est une contrepartie du consentement à l'impôt. La société civile ne sera pas incitée à se développer. La présence de rentes naturelles n'incite pas les gouvernements à mener des politiques macroéconomiques saines et à même de favoriser le développement économique. Certaines économies riches en ressources, comme l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït, sont en mesure d'appliquer des taux d'imposition aussi bas que 1% du PIB, qui ne sont que légèrement plus élevés dans d'autres pays. Dans les économies peuplées comme l'Algérie, elles représentent près de 9% du PIB. Les revenus importants permettent au pays pétroliers d'utiliser les dépenses budgétaires pour maintenir le soutien politique et la stabilité sociale grâce à des niveaux élevés d'emploi dans le secteur public et à un système de bien-être généreux dirigé vers les nationaux. La volatilité des revenus tirés des ressources naturelles (y compris à court terme) rend difficile la conduite d'une politique macroéconomique cohérente dans la mesure où les gouvernements sont exposés à une forte incertitude sur les rentrées de recettes fiscales et autres royalties (Auty, 1998 ; Mikesell, 1997). Un autre facteur explicatif de la mauvaise qualité des politiques publiques dans les pays riches en capital naturel peut s'expliquer par le sentiment d'invincibilité, l'excès de confiance que font naître la rente naturelle. Les gouvernements considèrent que « tout est possible », ils ont tendance à vivre au-dessus de leurs moyens

(Rodriguez et Sachs, 1999) et la rigueur budgétaire n'est plus une priorité. La rente viendra renflouer les caisses et gommer les erreurs de politique.

La rente naturelle relâche la contrainte budgétaire des Etats mais les dépenses publiques qui sont financées ne sont pas nécessairement favorables au développement économique. Ainsi, pour Atkinson et Hamilton (2003), c'est l'utilisation de la rente pour financer les dépenses publiques courantes telles que les traitements de fonctionnaires et les subventions qui est le principal facteur explicatif de la Malédiction des Ressources Naturelles. Les études de cas réalisées par Gelb (1988), Auty (1999) et McMahon (1997) confirment l'expansion démesurée du secteur public suite aux booms pétroliers. Robinson, Torvik et Verdier (2006) développent un modèle d'économie politique dans lequel l'effet d'une hausse des cours des matières premières sur l'économie dépend de la qualité des institutions et, particulièrement, du degré de clientélisme du secteur public (défini comme l'utilisation de l'emploi public à des fins de maintien au pouvoir).

Les dépenses publiques consacrées à l'investissement constituent un soutien à la croissance (l'exemple des pays d'Asie du Sud-Est) extrêmement important. Pourtant, dans les pays qui bénéficient d'une rente naturelle élevée, les projets retenus sont souvent inappropriés. Ainsi, McMahon (1997) observe une tendance à favoriser des investissements militaires et des projets présentant des taux de rendement extrêmement faibles désignés sous le terme d' « éléphants blancs ». Les projets productifs se sont surtout concentrés dans l'industrie lourde et leur taille était inadaptée à la structure économique (Stevens, 2003, Sala I-Martin et Subramanian, 2003).

Terminons en abordant la politique commerciale. Les pays exportateurs de ressources naturelles sont structurellement ouverts au commerce mais Sachs et Warner (1995) observent une relation en U entre la dépendance à l'égard des produits primaires et le protectionnisme. Gylfason (2001) montre qu'un accroissement de dix points de la part du capital naturel dans le capital total d'un pays est associé à une réduction de l'ouverture de près de quatre points de PIB. Or, les politiques favorables à l'ouverture sont généralement considérées comme favorables à la croissance par les organismes chargés d'évaluer la qualité institutionnelle (Banque Mondiale, Institut Fraser). Cette moindre ouverture peut s'expliquer par la mise en place de mesures protectionnistes afin de protéger les entreprises du secteur industriel pénalisées par le Syndrome Hollandais. Sensées être temporaires, ces restrictions tendent à perdurer dans le temps car les groupes de pression qui en bénéficient sont hostiles à leur suppression (Sarraf et Jiwaji, 2001) et elles sont sources de rentes.

2.7.Ouverture :

Il est une autre idée selon laquelle les pays dont l'économie est basée sur les ressources naturelles sont également plus enclins à adopter des restrictions aux échanges (Auty, 2001). Elle s'appuie sur l'hypothèse que les pays bénéficiant de vastes ressources s'intéressent moins aux autres produits échangeables. Par conséquent, l'État aurait tendance à orienter l'activité économique en dehors des ressources naturelles vers une production nationale protégée de la concurrence étrangère. Logiquement, ces économies devraient donc être moins ouvertes que les autres. Dans la mesure où l'ouverture a un impact positif sur la croissance (Sachs et Warner, 1997).

Conclusion

La malédiction des ressources naturelles est l'un des problèmes économiques les plus importants causés par l'abondance des ressources naturelles dans les pays où il a été découvert, comme les changements dans l'économie en raison de la reprise des exportations de ressources naturelles, en particulier dans le déclin du secteur des produits de base échangé contre le secteur des biens non mutuels en raison de l'augmentation réelle de l'échange de monnaie locale raccourcit la soi-disant La malédiction des ressources naturelles, et en plus de l'impact négatif sur les secteurs de l'économie d'exportation, il a récemment atteint une économie mondiale à travers l'étude et les preuves empiriques ont conclu que l'abondance des ressources naturelles affecte la croissance économie négativement ; et que la malédiction des ressources naturelles se caractérise par une politique budgétaire défectueuse; une mauvaise qualité institutionnelle; système financier sous-développé; manque de formation du capital humain et l'absence de diversification économique et malgré ça nous ne devons pas conclure que tous les pays riches en ressources sont maudits.